

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur responsable de SCA

Pour l'exercice écoulé, année transitoire, notre exercice n'a été que de 11 mois du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 31 août 2020.

L'exercice 2020-2021 se déroulera du 1er septembre 2020 pour se terminer le 31 août 2021 comme annoncé à la dernière assemblée générale. Par conséquent le budget est calé sur cette nouvelle période.

L'exercice comptable du 01/10/2019 au 31/08/2020 se caractérise par un **résultat bénéficiaire de 21 863.54€**. Ce résultat exceptionnel est lié d'une part au peu d'impact de la crise sanitaire sur le nombre de licences (89% encaissées jusqu'en mars), au maintien des subventions et sur la forte diminution des frais de déplacement et de missions suite à l'annulation des stages, des formations ou des compétitions due au confinement.

Pour mieux appréhender les documents joints, je vous communique ci-dessous d'une part des explications sur les variations significatives des postes de charges et de produits par rapport aux prévisions budgétaires et d'autre part les évolutions budgétaires significatives pour l'année à venir.

Concernant les dépenses réalisées par rapport au budget prévisionnel (-153 028€)

#### **Achats de marchandises -56 766€**

*Achats licences et cartes - 54 693€ dont 21 264€ pour les cartes*, on compte 14 762 licences avec une baisse de 4% pour la même période du nombre de licences et une augmentation du prix de +1.61%, à noter une diminution de -1% des licences jeunes (-8.82% en 2019) et une stabilité des licences enfants (-14.4% en 2019). Par rapport aux prévisions, l'écart est lié à la variation des quantités et à la mise en place des licences à 1€, 229 licences soit -8 473€ en achat et en ventes. Les licences du 16/09 au 30/09/19 ont été intégrées dans les comptes de cette année. La baisse du nombre de cartes est liée en grande partie à l'annulation de certaines formations et à la difficulté de les enregistrer sur le nouveau site fédérale.

*Fournitures régionales +1 592€* achats du livre « Du stress au stress post-traumatique en plongée » par Isabelle Bonneau non budgété pour 2526€ non budgété.

*Fournitures commissions +1 406€* sous-estimation du nombre de flotteurs nage en eau vive, en vente en fournitures régionales.

**Variation de stock + 2 100€**, elle correspond à l'annulation du stock constaté au 30/09/2019 (en plus dans les charges) et à la comptabilisation du nouveau stock au 31/08/2020 (en moins dans les charges), moins de stock : des anciens écritoirs, des ponchos et des clés USB constatés l'année précédente et vendus cette année et ajout au stock le livre « Du stress au stress post-traumatique en plongée ».

#### **Autres achats non stockés et charges externes -90 284€**

*Consommable, matériels, fourniture de bureau -2 332€* moins de consommation au siège compte tenu du télé-travail pendant 2 mois et des annulations de comité directeur et de CTR au siège.

*Sous-traitance - 17 625€*, compte tenu du covid les stages audiovisuelle, biologie et technique à Trébeurden ont été annulés.

*Location immobilière -4 561€* dont -1 500€ pour le colloque apnée qui a été annulé, -1500€ pour la commission technique et pour les locations de piscine pour les commissions sportives.

*Charges copropriété - 1810€* travaux prévus non réalisés

*Salons foires/ Publication -3 971€* surestimation du budget du salon du boot à Düsseldorf

*Déplacement -13 085€*, concerne l'ensemble des commissions pour les activités et les formations (annulation) et des élus en privilégiant les réunions en visioconférence pour limiter les contacts (covid 19).

*Missions -39 177€*, même constat que pour les frais de déplacements.

#### **Salaires et charges sociales - 2 012€**

Gratification pour les stagiaires -700€ report en 2020, évaluation des congés payés -677€ variable d'une année sur l'autre et -526€ pour l'Urssaf. *J'en profite pour vous informer que suite au contrôle URSSAF de février 2020 aucune irrégularité n'a été relevée.*

#### **Amortissements -4 430€**

Baisse des amortissements pour une partie des aménagements du siège – 3630€ et remplacement du véhicule avec un amortissement estimé à + 3800€ reporté fin août donc pas d'amortissement pour cette année.

**Concernant les recettes réalisées par rapport au budget prévisionnel (- 131 165€)**

#### **Ventes de marchandises -66 109€**

**Les fournitures** (tee-shirts, écritaires, marinières, livres etc..) – 9 555€ difficile à évaluer, compte tenu de la pandémie beaucoup moins de ventes aux clubs.

**Cotisation régionale** :-10 790€ compte tenu de la crise sanitaire qui a perturbé le fonctionnement des clubs, le comité directeur du 19/09/2020 a été décidé d'accorder un avoir de 48€ pour chaque club, ramenant la cotisation 2019/2020 à 10€.

**Les inscriptions « Commissions »** -45 440€ moins d'actions réalisées ou annulation de stages par les commissions (Biologie -13K€, Audio -10K€, PSM -3K€, Technique -19K€)

#### **Production vendue -61 833€**

Se reporter aux commentaires du poste achats **licences/cartes** – 54 368€ et – 14 456€ **ristournes licences/cartes**, pas de ristourne sur les licences à 1€ (229 licences)

**Mécénat, partenariat** + 7 290€ partenariat BPGO pour les combinaisons +10 000€ non budgété

#### **Subvention d'exploitation -1 770€**

Baisse uniquement liée à un report de subvention, par précaution, pour des actions non encore réalisées (E-learning, matériel PSP) pour environ 2 700€

#### **Autres produits et transfert de charges -1 997€**

Aucun remboursement pour l'AGR, AGN et CDN car rien pour cette année.

#### **Produits exceptionnels- reprise de provisions +534€**

Baisse de -2 142€ des frais de déplacements défiscalisés liée à la pandémie. J'en profite pour remercier tous les bénévoles pour leur engagement et leur temps passé pour contribuer au développement de nos activités. Une reprise de provision de créances dont la dette a été réglée pour +1 154€.

#### **Produits financiers -140€**

Lié essentiellement à la baisse du livret A de 0.75% à 0.50% au 01/02/2020.

#### **Concernant les évolutions budgétaires (Prévisionnel 2021/Réalisé 2019 car année pleine)**

L'évolution du budget vous est présenté en comparaison du réalisé 2019 (en année pleine contre 11 mois en 2020). Pour 2021, il est prévu une baisse global du budget de -1.8%. La pandémie n'étant pas terminée à ce jour, elle rend plus compliquée les rencontres.

**Le total des dépenses prévisionnelles** -19 066€ par rapport à 2019

- ⇒ Les achats de licences une baisse en quantité de -3% mais comme on tient compte de l'augmentation des prix des licences de 2020/2021, +1 %
- ⇒ Une baisse des cartes -4 860€ est prévue car le nombre de stagiaires par formation reste limité.
- ⇒ petits matériels, maintien du montant car prise en compte de renouvellement de matériel pour les commissions, année électorale et pour le salon de la plongée.
- ⇒ Une baisse des fournitures régionales et des commissions -6 911€, difficile à prévoir car dépend des achats des licenciés compensé en partie par la consommation du stock +3 500€
- ⇒ Une augmentation de +2 022€ en sous-traitance et +3 663€ en location immobilière (piscines) liée à la reprise des activités des commissions.
- ⇒ Charges copropriété -7 017€ pas de gros travaux prévus (2019 fuite verrière 6 610€)
- ⇒ Salons et publication -6 159€ avec une légère diminution de la surface pour le salon de la plongée (à ce jour on ne sait pas si il sera maintenu en 2021) et moins de publications.
- ⇒ Les frais de déplacements et de missions progressent de +10 557€ correspondant aux prévisions des activités des commissions qui pour certaines ont rajoutées les formations non effectuées la saison dernière.

⇒ Le poste salaires et charges rattachées restent stables.

### **Le total des recettes prévisionnelles -18 912€ par rapport à 2019**

- ⇒ Ventes des licences et cartes -7 840€ idem charges et -1 738€ pour les ristournes
- ⇒ Baisse des ventes des fournitures -5 616€, celles-ci ont tendance à baisser avec la pandémie.
- ⇒ Maintien de la cotisation régionale à 58€, il pourrait être envisagé une diminution en fin de saison si la pandémie devait perturber le fonctionnement des clubs.
- ⇒ Augmentation de +20 800€ des inscriptions aux activités, formations, examens liée aux stages ou formations proposées par les commissions.

**A noter une baisse liée aux tarifs** soit environ - 5 000€ de recettes, suite à une décision du Comité interrégional de diminuer de 50% le tarif **pour la participation des candidats à la théorie N4** (25€ au lieu de 50€) **et pour la formation TIV** (20€ au lieu de 43€) afin d'alléger les coûts pour les clubs à compter de la saison 2019.

- ⇒ Participation salon de la plongée -3 061€, pas de participation d'un lycée agricole et d'une autre structure.
- ⇒ Mécénat, partenariat – 5 676€, par prudence, il est prévu moins de partenariat pour le salon compte tenu de la pandémie
- ⇒ Subventions/ Participations -3 203€, légère baisse lié aux demandes de subvention de matériels
- ⇒ Remboursement fédérales -10 391€, changement des circuits comptables avec prises en charge directe par Marseille des factures la concernant, évitant ainsi de demander les remboursements.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous invite, ainsi que tous les licenciés, à consulter le site internet où est présenté l'ensemble des documents, dont la plaquette fournie par notre cabinet d'expertise comptable et à nous faire part de vos éventuels retours.

Quatre votes vous seront proposés lors de notre assemblée générale

- 1 – Approbation des comptes 2019 – 2020
- 2 – Quitus au comité directeur
- 3 – Affectation du résultat au fonds associatif
- 4 – Adoption du budget 2020– 2021.

A bientôt